

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 1

Artikel: L'oncle David
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES ANNÉES QUI FUIENT

L'AN fuit vers son déclin comme un ruisseau qui passe. Là-bas, dans le lointain, les douze coups de minuit s'égrènent lentement, presque à regret. Il semble que de toutes parts, des ombres surgissent pour retenir un instant encore ces heures qui s'achèvent, emportant avec le dernier son de la cloche de bronze, tout ce que fut cette année.

La nostalgie de ces minutes gaies ou sombres, de ces souvenirs vécus, défilant successivement devant moi, m'étreint profondément.

Qu'est-ce que le temps ? Ne peut-on le retenir dans sa course folle qui vous entraîne avec elle dans ce tourbillon d'actions et de pensées ? Ce serait si bon souvent de pouvoir revivre une seconde fois certaines phases de notre existence !

Je pense avec mélancolie à tout ce qui eût pu être fait et ne l'a pas été, à tout ce qui a été et n'aurait pas dû être, à toutes ces misères inconnues dont, égoïstement, on ne veut rien savoir !

Et tandis que je songe tristement à ces petites et grandes joies qui illuminèrent le cours de cette année qui s'éteint, et qui ne seront plus qu'un souvenir bientôt effacé... là, tout près de moi, j'entendis un rire... un rire d'enfant !

Oh ! ce bon rire, clair, lumineux, plein de vie et de promesses !

Le merveilleux rire spontané d'un petit être charmant, qui d'un seul coup comme sous l'empire d'une baguette magique, anéantit toutes les pensées moroses et les remords tardifs, inutiles...

Je l'entends encore, ce rire venu à moi, ainsi qu'un trait-d'union entre ces deux années dont l'une n'est déjà plus qu'une ombre.

Je l'entendrai toujours !

Vivons en espérant, c'est si bon de vivre ! Vivons, en chantant, vivons en aimant, l'avenir nous réserve encore de belles heures. Si belles qu'elles nous feront oublier et mieux supporter les souffrances inévitables dans la vie de chacun.

Au joyeux gui l'An Neuf ! M. M.



LO VILHIO TEIMPS TSI LE PAISAN

a) Lè veill'ye et lè cassâie de coque.

CCUTA vâi quemet on s'amusâve. N'al l'âve veilli tsi lè dzouvenne felhie po tsantâ et contâ dâi fariboule. Djabram guegnive Suzon felâ. Lâi trevougñive sa reta !... Samuliet vouaitive la Fanchon retacounâ la cu de tsausse à son frère Marc !... Djan guegnive la Marion tricotâ. L'ère la pllie galéza et lâi fasâi dâi get quemet on tsat guegne onna ratta que s'è einfatâie dein on but ! Quin plliési on avâi !

Et lè cassâie de coque ! Vè le gros païsan, on ottô bin proupro, on pou fougâ ! Onna granta trâblia avoué dou ban ! Et no vaité à cassâ lè coque. Djan desâi à la Luise : « N'eïn medze pas mè ! » — « Tsancro de chëmau ! L'è tè que te lè rupe tote », desâi la Luise... Jaco, lo bedan, volâve eimbransî tote lè fêmalle, mâ rechediâ

quaque boune mornifiâie, po ceïn que lè baisî ao Jaco lâo fasant pas mè plliési qu'onna caë su onna betselhie !... Lâi avâi onn'espece de pouina : l'êtâi la felhie à n'on patâi, que l'êtâi revegnâite de servêjo à Lozana et resseimblâie à onna citadine. Sè ragonmâve et l'avâi on orgouet maunet. Lo Samuliet desâi :

— Se vo ruppâ mè de coque, la mâitra ara bon temps à fère sa salarda. Frémo que la Catherine ein met dein sa cassetta.

— Ein a icna que m'a écliâffâ lo gros ertet, desâi on outro.

A l'orollhie à la vesena, on outro desâi :

— T'âmo tot pllicin.

La fêmalla répondâi :

— Ne m'eimbète pas, vilhio fou !

On êtâi dzouveno adan et on s'amusâve bin, allâ pi ! Pernette de Prévondavaux

LA MORT ET LE BUCHERON

(Traduit de La Fontaine. Patois du Pays-d'Enhaut.)

ON pour anthian veniaï di la dzor avouai ouina grôcha lottâ dè chignons que portâé à cha baraque por ché tzaudâ.

D'avai tant mautun que d'allâe tot corbâ, tant d'avô y run et î piavutés, chuncobthâe et trabetzié. A la fun ne n'avâi tout chon chou que poujé cha lotta chu on tronc un dzemotteint et un moujint à toté ché mijérés. Di que dé ou mondo, quia-te jau dé dzouio ? Rin ! pâ on pthe pouro tié li chu la terra. Chovin rin dé pan, et dou réjou djamé : La fema, lè jinfants, lo cher-vicho militéro, lè jumpoué, lè déalés, tot chin fâ dé li lo pthe mjerabtho di jomo.

Ché bouté à criâ : Ah ! la Moart, la Moart !

La vaisi que chô tot prié de li avouai cha faux, que lai dit : « Quié me vau-tou ? »

— Che tou volé m'aidji à rétzerdzi ma lotta, che té pthé. Téri tot de chuite fai.

Dé veré que la Moart vun tot vouari : mâ on est ti dinche, qu'on âmé enco mi chouffri quié mourî. (Journal de Château-d'Oex).

REFLEXIONS D'UN PLAIDEUR DEBOUTE

(Entendu au tribunal.)

Celui qui a affaire avec les pintiers, ce n'est pas tant grave.

Celui qui a affaire avec les docteurs, ça peut devenir grave.

Celui qui a affaire avec les avocats, c'est déjà grave.

Mais celui qui a affaire avec les tribunaux... c'est tout à fait grave, il est foutu ! Frid.

L'ONCLE DAVID

DITES-DONC, père David, on ne vous a pas vu pendant ce nouvel-an. Vous vous êtes éclipsé ?

— Oh ! je ne me suis pas du tout esclipé. J'étais à Lausanne. Mon neveu, tu sais bien, celui qui travaille au Château ?...

— Ah ! oui, Armand.

— Oui, Armand, c'est ça, m'a invité. Mon té, il y avait un siècle, au moins, que je n'étais pas retourné à la capitale. Tiens, depuis le Tir fédéral.

— En 1876, alors ?

— C'est ça, en 1876. Ça fait, comme ça...

— Eh ! bien, cinquante-et-un an.

— Cinquante-un ans ! C'est un bout, tout de

même. Mais ce que ce Lausanne a changé ! On ne s'y reconnaît pas. Je t'assure qu'il y a des quartiers qui ne sont plus à la même place.

— Pourtant !... Mais, c'est un fait que notre capitale s'est bien agrandie et embellie.

— Oh ! pour ça, elle nous fait honneur.

— Alors, père David, vous êtes parti du village pour ne pas donner des étrennes ?

— Moi, parti pour ne pas donner des cadeaux ? Quel toupet. J'en ai bel et bien donné, et des beaux, et des chers. Ce diable de Nouvel-An, ça vous sèche le portemonnaie. On est volatilisé après. Oh ! puis, tu sais, à Lausanne, on dépense beaucoup plus qu'ici. Faut voir danser les pièces ! J'avais beau être chez mon neveu. Je te promets que je n'y ai pas fait des économies.

— Vous vous êtes accordé une promenade en auto, dans les environs.

— Oh, ma foi, non ! Ces autos, moi... ça ne me dit pas grand'chose ; je suis trop vieux. Mais y en a-t'y ! C'est là où il faut avoir l'œil ouvert et le pied leste. On serait dessous pour un rien. Il en vient de tous les côtés ; on n'a pas le temps de les voir à mesure.

— Vous avez eu du plaisir, père David ? Vous vous êtes bien amusé ?

— Oh ! pour ça, c'était d'estra. Mon neveu et moi, on est allé au bal masqué. Moi je ne voulais pas, à cause de la dépense. Et puis j'avais peur d'être remarqué.

— On endosse un costume, pardi !

— C'est ce qu'on a fait.

— Lesquels ?

— Y z'appellent ça des dominos. Il paraît que c'est le meilleur marché. Oh ! mais pas plus tôt on a eu ça mis que voilà des demoiselles qui sont arrivées. Elles ont le toupet de vous tutoyer. C'est l'habitude. Il a fallu naturellement leur offrir quelque chose. Aussi je dis à mon neveu : « Y nous faut voir aller. Restons pas là ? »

— Quoi, le petit vieux, tu veux déjà nous quitter ? fait une de ces pernettes.

Mon neveu me dit : « On ne peut pas ; ce serait impoli. Il faut s'exécuter ! »

— Eh, bien, va comme il est dit. Alors, mes demoiselles, que veut-on vous offrir ?

— Quelle question ! Mais du champagne, mon cher.

— Ah ! oui. Nos vins vaudois sont bien meilleurs.

— Au Nouvel-An, il n'y a que le champagne.

— Si c'est comme ça... ma foi. Combien, garçon, la bouteille ?

— Quinze francs, m'sieu.

— Combien, dites-vous, quinze francs !... Quinze francs !... Charrette !

— Il a fallu y aller de vos trois pièces ?

— On pouvait pas faire autrement. Mais c'est bon, à présent. Quelle drôle d'idée avec leur champagne. Ce n'est pas mauvais ; ça mousse ; ça... Ah ! bas, un bon verre du nôtre vaut tout ça.

« Après cette aventure, on est allé reporter nos dominos, qui coïtaient, ma foi, bien assez cher aussi. Quand je l'ai dit à mon neveu, en sortant, il me fait : « Je n'y ai pas pensé assez tôt. On aurait dû imiter ce monsieur que ses amis voulaient entraîner au bal masqué. Il refusait obstinément, par raison d'avarice, mais invoquait la crainte d'être reconnu : « Je ne saurais quel costume louer », prétextait-il.

« Alors, ses amis de répliquer : « Mais tu n'as pas besoin de faire les frais d'un costume. Tu entres simplement comme tu es, en semant des écus dans la salle. Personne ne veut te reconnaître ! »

« A propos, moi, j'ai bel et bien été reconnu. Un mossieu, masqué, s'approche et d'une voix de clarinette me dit : « Alors, papa David, vous faites la noce ? Félicitations ! »

« Moi, à mon âge, faire la noce ! J'étais fâché. Alors, je lui réponds : « D'abord, vous, qui êtes-vous ? Qui vous a dit que suis le père David, je suis masqué ! Tâchez-voilà de vous mêler de vos affaires ! »

« Quel toupet, tout de même ! » X.

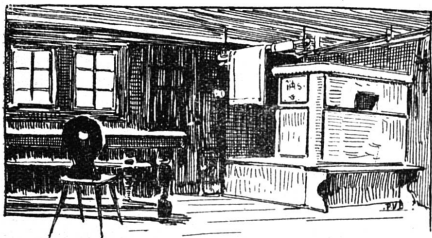
En villégiature. — Une jeune mariée, dans sa chambre, cause avec un jeune homme qui lui fait la cour depuis quelques jours :

— Oui, je sais, tous les hommes sont semblables, ils disent qu'ils vous aiment, et au bout de quelques jours, pour ne pas dire quelques heures, ils vous laissent tomber.

— Oh ! non, ma chérie, je ne suis pas de ceux-là. Je vous adore pour toujours !

— Oh ! c'est trop, mon ami, répond la jeune dame. Aimez-moi seulement jusqu'à 7 heures, j'en serai très heureuse.

— Et pourquoi seulement jusqu'à 7 heures ?
— Parce que mon mari ne rentre qu'à 7 h. 1/2.



C'ÉTAIT UN RÉGENT D'AUTREFOIS

C'ÉTAIT un régent d'autrefois qui apparaissait comme un patriarche à ses petits écoliers.

Toujours vêtu d'un simple complet de milaine ou de grisette, il portait une barbe noire et des cheveux abondants. Son visage, aux traits rudes, avait une certaine dureté, que corrigeait la douceur des yeux bleus. Il était simple de mœurs, comme les paysans au milieu desquels le sort l'avait appelé à vivre. Paysan lui-même, il retournait volontiers, durant ses moments de loisir, à la carrière ancestrale.

Par les jours printaniers, on le voyait bêcher son jardin, émonder sa haie et planter ses pommes de terre. En été, il ne craignait pas de prendre une faux et d'aller se mesurer, dans la prairie, avec les meilleurs faucheurs du village. Il savait faire un char de foin, enchaper une faux et lier les gerbes. Quand l'orage menaçait et qu'on se trouvait à court de main d'œuvre, on ne craignait pas de recourir à lui. Il vous accueillait avec sa bonhomie habituelle, abandonnait le rabot ou la scie et s'empressait de vous suivre.

S'il ignorait les logarithmes et les équations du second degré, s'il n'avait jamais lu les tragédies de Racine ni étudié l'histoire des guerres puniques, il savait cependant beaucoup de choses. Il savait cuber une bille de bois, mesurer un tas de foin et toiser un champ. Connaissant comme personne le système métrique, il n'en continuait pas moins à nous donner la superficie de nos terres en poses, en quarterons et en perches, sachant d'avance que ces mesures-là nous les avions dans l'œil, tandis que les autres... Vendait-on un char de fumier ? Vite, on l'appelait. Il arrivait. Quelqu'un tenait la « chevillière » et le mesurage commençait. Ensuite, il tirait de sa poche un petit carnet à couverture grise pour faire ses calculs, après quoi il détachait la feuille et vous la remettait. On le remerciait et il s'en allait tranquillement comme il était venu.

Il se tenait toujours à l'écart de nos querelles politiques ou autres, et cela lui donnait une grande autorité pour régler nos différends. Que de fois n'a-t-il pas débrouillé nos chicanes à l'aide du code, nous évitant, de ce fait, l'intervention de la Justice !

Quant aux écoliers que la commune lui con-

fiait, il se bornait à leur apprendre quelques éléments de grammaire, les quatre opérations, l'histoire et la géographie de notre pays.

Le matin, nous commençons la leçon par la prière, puis venait la lecture du catéchisme. Et puis, c'était une dictée, une de ces fameuses dictées dites « de rang » à l'issue de laquelle nous devions changer de place suivant le rang qui nous était assigné par rapport au nombre de fautes faites. L'après-midi était réservé à la copie. Nous avions des cahiers spéciaux dans lesquels nous transcrivions, de notre plus belle main, les principaux chapitres de notre livre de lecture. Au moyen de cet exercice, nous arrivions à acquiescer une écriture remarquable au point de vue de la netteté et de la précision.

Il nous soumettait à une discipline stricte qui avait certainement ses avantages et ne manquait jamais l'occasion de nous parler du sérieux de la vie. A cette époque, personne ne songeait à mettre en doute la valeur du principe d'autorité — principe maintenu dans toute sa force à l'école comme sous le toit familial.

Bien que d'extérieur simple et modeste, il notre village et l'on avait recours à lui quand due à ses connaissances et à son éducation.

On lui savait gré de s'intéresser aux choses de notre village et l'on avait recours à lui quand il s'agissait de fouiller les archives, de rédiger un rapport ou de correspondre avec un conseiller d'Etat. Ce prestige, acquis au milieu de nous, n'avait rien d'extérieur ; il n'en était que plus solide et plus durable.

* * *

A cette époque, les classes étaient surchargées d'élèves et il fallait enseigner dans des locaux mal éclairés et mal aérés. Et il ne venait à l'idée de personne que la situation matérielle du régent puisse être améliorée. Il était pauvre et il restait pauvre.

Pour les nombreux services qu'il nous rendait au cours de l'année, on lui portait une douzaine d'œufs, en février, quand la ponte avait repris son cours normal. Il nous arrivait aussi de lui envoyer, en décembre et en janvier, cinquante centimètres de saucisse à rôtir, trois atriaux et un peu de « fricassée ». Plus tard venaient une ou deux boucles de saucisse au foie, un saucisson et un quartier de lard. Et naïvement nous pensions avoir accompli notre devoir. Quelquefois encore, mais plus rarement, il recevait un litre d'huile de noix, une bouteille d'eau de cerises et une « matole » de beurre quand les troupeaux redescendaient de la montagne.

Pour lui, le dimanche n'était pas ce qu'on appelle un jour de repos. Ce jour-là, il montait en chaire pour lire les dix commandements, il entonnait les psaumes et les cantiques et assistait le pasteur en diverses circonstances. Et le soir, il allumait un cigare et faisait sa tournée dominicale, toujours à la même heure. Il parcourait les rues du village, inspectait les carrefours et jetait un coup d'œil du côté de l'auberge. Les gamins qui flânaient encore, dans les rues, à cette heure tardive s'empressaient de déguerpir au plus vite, car il n'était guère agréable d'être surpris en ces occasions-là. Les noms des petits vagabonds se plantaient, comme des clous, dans sa mémoire et, le lendemain, à la première heure, l'interrogatoire commençait :

— Qu'as-tu fait hier ? A quelle heure est-tu rentré ? Pourquoi rôdais-tu dans les rues du village ?

Les délinquants baissaient la tête et se taisaient. De cette manière, l'interrogatoire était vite terminé et la sentence tombait inévitable : « Deux heures de retenue après l'école ! »

* * *

C'est ainsi que se sont écoulées les grandes années de sa vie. Il a été l'éducateur de plusieurs générations d'élèves qui, devenus hommes, lui gardent un souvenir ému et reconnaissant.

Durant près d'un demi-siècle, il a répété sans cesse les règles d'accord du participe passé, l'emploi des temps, les quatre opérations et les sommités des Alpes bernoises. Et puis, un jour, il a dit adieu à ses élèves. Des représentants de l'autorité scolaire sont entrés dans sa classe, ils lui

ont tenu un petit discours en lui remettant, selon l'usage « un modeste souvenir ». Il aurait voulu répondre, mais l'émotion l'en a empêché. Il a serré des mains qui se tendaient et puis il n'a plus rien vu... un nuage passait devant ses yeux.

Passé, lointain passé, mais si vivant encore pour ceux qui se souviennent. A remuer toute cette cendre, il me semble que le temps de l'enfance ressuscite et que le régent d'autrefois — mort depuis longtemps — va réapparaître comme au temps où il pénétrait dans la classe en complet de milaine, calotte de velours noir et pantoufles brodées. Je revois son visage, taillé à coups de hache, sa barbe qui avait blanchi, son bon sourire et ses yeux accueillants.

C'était un cœur simple, rempli de confiance et d'humilité. Il avait une croyance instinctive dans la vertu de l'instruction et pensait qu'elle était appelée à donner au monde un avenir meilleur. Son âme loyale s'enthousiasmait pour toutes les grandes causes et sa conscience d'honnête homme se révoltait devant l'injustice.

Sa vie tout entière s'est écoulée sur le sol où il était enraciné, dans le pays dont il subissait le charme secret.

Jean des Sapins.

LA SALADE

La salade se voit sur toutes les tables; de vieux proverbes nous disent :

*Salade bien lavée et salée,
Peu de vinaigre et bien huilée*

ou encore :

*Qui vin ne boit après salade,
Est en risque d'être malade.*

De nos jours, on sert la salade suivant la saison où elle est produite par les jardins; au printemps, on commence par le pissenlit, et on continue, à mesure de leur apparition, par la laitue, l'endive, la scarole, la mâche, la barbe de capucin, le cresson... on y ajoute toutes sortes d'ingrédients pour augmenter sa valeur nutritive et flatter le goût.

Képler, fatigué d'écrire et l'esprit troublé par ses méditations sur les atomes qui peuplent les mondes, ayant quitté son bureau pour entrer dans la salle à manger, se trouva en présence d'une succulente salade. Il ne put s'empêcher de faire la réflexion suivante à son entourage : « Si depuis la création flottaient dans l'espace des feuilles de laitue, des grains de sel, des gouttes d'huile et de vinaigre, des quartiers d'œufs durs, le hasard aurait-il pu les rapprocher dans nos assiettes sans les mains habiles d'une cuisinière ? Voilà certes une pensée qui ne pouvait venir qu'à l'esprit d'un astronome ! »

MORT PAR ERREUR

Au temps jadis, vivait dans un chalet perdu de la plaine du Rhône, un vieux bonhomme nommé Jean Bourloud, qu'assistait sa commune d'origine. Comme il était tombé malade, le bruit de son trépas fut malignement répandu dans la contrée. La fausse nouvelle fut ainsi rapportée au municipal Léon, préposé au service des pauvres.

Dans sa hâte de régler définitivement la situation de son combourgeois, l'édile trop zélé négligea de demander confirmation de l'événement et prit des dispositions immédiates en vue de l'inhumation. Il attela la Lise à son char à bancs et se rendit en cet équipage avec l'huissier Daniel au domicile mortuaire. A chaque « pinte » rencontrée sur le parcours, il y eut un petit arrêt, histoire de « fortifier le moral », car ces sortes de besognes demandent un certain courage. A tous, Léon expliquait qu'on allait ramener dans sa commune la dépouille inanimée du pauvre Jean.

Aussi, qu'elle ne fut pas la stupeur des délégués lorsque, arrivés à destination, ils se trouvèrent en présence d'un mort vivant. Le pauvre diable allait même mieux. Le conseiller ne put retenir, à cette vue, ce cri de protestation de l'officialité outragée : « Ce n'était vraiment pas la peine de nous déranger pour rien ! »

Il fallut rentrer bredouille !

Et ils n'étaient pas de retour au village que l'aventure défrayait les conversations.